

02 avr 2014 -16:15

Appartient à Conseil des ministres du 4 avril 2014

## Mission d'assistance au profit du Bénin dans le cadre du maintien des qualifications de leur capacité parachutiste

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a autorisé la participation de militaires belges à une mission d'assistance au profit de l'armée béninoise, dans le cadre du maintien des qualifications de leur capacité parachutiste.

Des sauts en parachute seront organisés à bord d'un C-130. Vingt-quatre militaires belges seront déployés entre le 6 et le 15 octobre 2014. Du 11 octobre au 1er novembre 2014, trois militaires participeront au coaching d'instructeurs plieurs de parachutes.

Les militaires seront revêtus du statut *en assistance en dehors du territoire national* - AR 03, coefficient 2.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier  
ministre et ministre de la Défense  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 550 28 11  
<http://www.mil.be>